



**PRÉFET
DES ARDENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

EXPLOITATION D'UNE INSTALLATION DE TRANSFORMATION DE POLYMERES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE BAZEILLES

Par arrêté préfectoral n°2022-424 du 11 août 2022, est prescrite l'ouverture d'une consultation du public sur la demande d'enregistrement présentée par la SARL ALVEOLAIRE sise rue Edmond Michelet à Bazeilles (08140) en vue d'exploiter une installation de transformation de polymères, à l'adresse rue Edmond Michelet sur le territoire de la commune de Bazeilles (08140) au titre de la rubrique 2661-1 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement. La consultation du public se déroulera du lundi 19 septembre 2022 au lundi 17 octobre 2022 inclus.

Cette procédure d'enregistrement s'apparente, dans sa forme, à une « enquête publique allégée » se déroulant sans commissaire enquêteur.

Le préfet des Ardennes est l'autorité compétente pour prendre la décision d'enregistrement, cette décision peut être assortie de prescriptions particulières.

Le dossier sera accessible au public en mairie de Bazeilles – place de la République – 08140 Bazeilles, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit : les lundi, mardi, mercredi de 09h00 à 12h00 et de 16h00 à 17h30, les jeudi et vendredi de 09h00 à 12h00 et les samedi de 10h00 à 12h00.

Le dossier est également consultable sur le site internet des services de l'État dans les Ardennes à l'adresse suivante : www.ardennes.gouv.fr / onglet : Politique publique / rubrique : Environnement / article : Les enquêtes publiques / sous-article : Pour les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

Les observations sur le projet devront être consignées sur le registre déposé en mairie de Bazeilles ou adressées par écrit à la Préfecture des Ardennes, qui les annexera au registre, à l'adresse suivante :

Préfecture des Ardennes
DCAT/ bureau des procédures environnementales
1 place de la Préfecture
BP 60002
08005 Charleville-Mézières.

Charleville-Mézières, le **11 AOUT 2022**

le préfet,
pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général,

Christian VEDELAGO